Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2017)

Heft: 2173a: D'où vient, où va la révolution numérique?

Artikel: D'où vient, où va la révolution numérique? : Introduction à une sélection de dix articles publiés dans DP de 1994 à 2017

Autor: Viallon, François-Xavier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014347

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'où vient, où va la révolution numérique?

Introduction à une sélection de dix articles publiés dans DP de 1994 à 2017

François-Xavier Viallon - 14 août 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/?p=31898

Les changements et développements innombrables provoqués par la transformation numérique surgissent de toutes parts. Ils concernent nos vies professionnelle, privée et publique et ne semblent pas prêts de s'arrêter. Cette révolution est même accompagnée de son propre langage: on distingue lettrés et illettrés numériques, et l'on désigne ces changements par le terme de *«disruption»*, anglicisme à mi-chemin entre destruction et innovation, rappelant la *«destruction créatrice»* dans la production efficiente de biens et de services de l'économiste Joseph Schumpeter.

Face à ces nombreuses transformations, *Domaine Public* a souhaité profiter de la pause estivale pour proposer une sélection d'articles publiés dans ses colonnes durant ces deux dernières décennies. Ce premier état des lieux très partiel des changements induits par le numérique vise à prendre un peu de distance face à la myriade de nouveautés dont la presse se fait l'écho et à replacer cette évolution dans un contexte plus historique et conceptuel. Il s'agit donc de rappeler une série de faits marquants, parfois anciens – 15 ans à l'heure du numérique, c'est une éternité! – mais qui présentent toujours un intérêt aujourd'hui.

La technologie comme outil de transformation sociale

Dans son ouvrage *From counterculture to cyberculture* (2006), Fred Turner fait remonter l'origine du traitement informatique (*computing*) à la deuxième guerre mondiale, lorsque le secteur militaro-industriel développait les premiers systèmes d'intelligence artificielle destinés à l'aviation. Alors que les gouvernements occidentaux mobilisaient l'informatique pour lutter contre la menace soviétique et moderniser l'armement, une contre-culture composée d'artistes, de hippies et *«néo-communalistes»* émergeait dans les années 1960. Ce mouvement visait à libérer les individus du pouvoir hiérarchisé et bureaucratique pour permettre une *«poursuite collective de l'intérêt individuel éclairé»* (p. 14). A l'inverse de la conception dominante, la technologie était conçue comme un moyen pour construire de nouvelles communautés et lutter contre l'ordre établi. Sous l'influence de Steward Brand, artistes, chercheurs, ingénieurs et *«néo-communalistes»* ont partagé cette vision du monde, reprise par les *hackers* et autres férus d'informatique alternative dans les années 1980.

L'invention du web en 1989 révéla toute la force du numérique au grand public. C'est avec enthousiasme que les premiers explorateurs ont parcouru les immensités de la toile (DP 1159). Avec la démocratisation de l'accès au réseau des réseaux, des blogs comme sources d'information et relais médiatiques alternatifs émergent, accélérant la diffusion d'informations, de commentaires et d'opinions (DP 1573).

Dès 2000, le Conseil fédéral lance le projet de vote électronique (DP 1519) pour faciliter la participation démocratique. Aboutissant en 2018, le projet est, comme escompté, une action pionnière. Mais pour l'heure il ne reste qu'un nouvel instrument de vote fragmenté, les travaux concernant la signature d'initiatives et de référendums par voie électronique étant suspendus faute de ressources. *A fortiori*, l'imagination de nouveaux droits démocratiques rendus possibles par la numérisation n'est pas au programme.

L'internet comme reflet des rapports de force existants

Les conflits et rapports de pouvoir de la vie réelle ont rapidement restreint l'espace de liberté prisé par les mouvements hippies, puis les

hackers. Ainsi, la compétence de fermer un site web propageant des idées d'extrême-droite est restée aux mains de l'hébergeur du site en question (DP 1467) et non de la justice. Sur le plan médiatique, la montée en puissance du numérique a pris de court nombre d'éditeurs et d'acteurs de l'audiovisuel, remettant en question à la fois le support de diffusion et le modèle de financement (DP 2068).

Ces dernières années, la déferlante des plateformes californiennes a substitué le capital-risque puis les rendements boursiers à la culture cybernétique: sous prétexte de faciliter la vie de l'utilisateur, les plateformes modèlent à leur gré les règles d'utilisation de services par ailleurs réglementés légalement (DP 2071). Mais au-delà des opportunismes malveillants, les changements qu'entraînent l'automatisation et l'intelligence artificielle font peser des contraintes nouvelles sur l'emploi et la formation (DP 2110). Et désormais ce sont les questions éthiques relatives à l'adoption des robots qui vont se poser.

Dans le secteur des transports, l'adaptation de la réglementation semble précéder, assurance et sécurité obligent, l'automatisation de la conduite. Pour combien de temps encore le sort des personnes occupées, rarement évoqué, constituera-t-il un frein à cette évolution (DP 2160)?

L'administration publique n'échappe pas à la transformation numérique. D'un côté, les libéraux mobilisent l'argument technologique pour lutter contre la bureaucratisation et réduire les effectifs – le même argument utilisé précédemment par la contre-culture nord-américaine pour se libérer de la domination du complexe militaro-industriel! De l'autre, la gauche cherche encore un message fort suscitant l'intérêt de son électorat (DP 2167).

Inclusion et exclusion des réseaux

Dans le cadre du Programme national de recherche 51 sur l'intégration et l'exclusion de 2005, des chercheurs mettaient en avant le potentiel du numérique pour créer de l'intégration sociale et lutter contre l'exclusion, à condition que l'utilisation de l'outil soit accompagnée d'une formation adéquate (DP 1684). Ces résultats soulignent les différentes modalités d'utilisation du numérique, pouvant théoriquement aussi bien renforcer les liens sociaux que les affaiblir.

On le voit, tant le complexe militaro-industriel que la contre-culture ont été largement débordés par une révolution numérique désormais embrassée par toute la société. Avec les problèmes et conflits que cela suppose, mais aussi les défis et opportunités qu'elle ouvre.

Internet: voyage électronique planétaire

Nous sommes en 1994, l'auteur est de retour à Lausanne après cinq années comme chercheur dans une université californienne

Gérard Escher - 17 février 1994 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31921

A l'intérieur d'une entreprise, le «réseau» connecte ordinateurs et imprimantes, permet messagerie et gestion de la comptabilité. Sur abonnement, on a accès via le réseau téléphonique à des services tels que Videotex ou à des banques de données spécialisées tels que Datastar, SwissLex, Medline. Il existe un autre réseau, InterNet, galaxie d'universités et d'instituts de recherche, dédié d'abord à l'échange de fichiers (700 milliards de caractères par mois entre Etats-Unis et Europe!) Mais InterNet